

APPEL D'OFFRES
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DESCRIPTION DU PROJET : Parc du Bout de l'Île – Protection des rives et restauration des chenaux

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS :

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal, H1E 1M4, pour :

Soumission : RP-10-PARC-72
Date d'ouverture : **Le mercredi 22 septembre 2010**
Description : Parc du Bout de l'Île – Protection des rives et restauration des chenaux.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES :

Les documents de soumission pourront être obtenus au bureau Accès Montréal situé au 3445, rue Robert-Chevalier, Montréal, (**téléphone : 311 ou de l'extérieur de Montréal 514 872-0311**), entre 8 h 30 et 16 h 30 **à compter du 8 septembre 2010** contre un dépôt non remboursable de cent quinze dollars et vingt-cinq cents (115,25 \$) incluant toutes taxes, en argent comptant, carte de débit, carte de crédit ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

VALIDITÉ DE LA SOUMISSION :

Notamment, pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission au montant de vingt mille dollars (20 000,00\$).

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **14 heures, le mercredi 22 septembre 2010**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal, H1E 1M4. Le bureau d'arrondissement est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal,
ce 4^e jour du mois de septembre 2010.

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement